



**Face à l'urgence de lutter contre le coronavirus le Gouvernement se doit
d'annuler le processus législatif engagé avec le projet de loi Retraite
GREVE et MANIFESTATIONS INTERPROFESSIONNELLES LE 31 MARS 2020**

Les Organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF du Loiret soulignent leur détermination toujours affichée notamment le 20 février, par des milliers de manifestants et manifestantes dans tout le pays, après plus de trois mois de mobilisation continue malgré les entraves au droit de manifester et aux libertés syndicales.

Le projet de système par points représente un recul universel pour les droits à la retraite de toutes les générations et particulièrement des jeunes. Le refus de ce projet est là et ancré parmi les salarié.e.s du privé comme du public.

Le gouvernement s'obstine alors qu'il est incapable de fournir une évaluation sincère sur l'impact financier et de lever les incertitudes sur le montant des pensions et l'âge de départ à la retraite. Ce qu'a souligné sévèrement le Conseil d'Etat. Il refuse aussi d'aborder la question du partage des richesses pour financer les retraites et se place dans une logique de croissance infinie. D'autre part, les débats à l'assemblée ont confirmé que l'âge d'équilibre, clé de voûte de leur système, conduira à imposer un départ à 65 ans et au-delà.

Ainsi le recours au 49-3 utilisé par le gouvernement démontre l'impuissance du pouvoir à répondre aux interrogations sérieuses et légitimes des parlementaires à propos de ce projet incomplet, très approximatif aux multiples inconnues. C'est une nouvelle preuve, si celle-ci était nécessaire, que le gouvernement refuse le débat et veut faire passer en force ce projet de régression sociale minoritaire dans l'opinion.

Les travailleuses et les travailleurs ne baisseront pas les bras aussi longtemps que le gouvernement ne retirera pas son projet.

Parce qu'elles contestent le cadrage gouvernemental imposé pour la conférence de l'équilibre et du financement, les organisations tiendront leur propre conférence à Paris et à Orléans à la l'INSPE Centre Val de Loire le mardi 24 mars à 18 h30 avec l'intervention de Pierre CONCIALDI économiste à l'IRES (Institut de Recherches Economiques et Sociales).

Dans ce contexte exceptionnel, l'urgence est bien d'endiguer le coronavirus et non pas le passage en force de la réforme des retraites par points, c'est pourquoi les organisations syndicales demandent l'annulation du processus législatif engagé sur le projet de loi retraite.

Les Organisations syndicales du Loiret appellent à poursuivre les actions sans relâche, sous toutes les formes décidées localement et dans ce cadre, une grande journée de grève interprofessionnelle et de manifestations dans tout le pays mardi 31 mars pour faire échec à ce projet de loi.

**Grève et manifestations
Mardi 31 mars :**

- Orléans : 10h30, parvis de la Cathédrale
- Gien : 10h00, place Jean Jaurès
- Pithiviers : 10h30 devant l'Hôpital
- (Montargis : 10h30 place du Patis)